

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 28 MARS 2014**

**L'An deux mille quatorze, le 28 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAPIER, Maire sortant, puis de Monsieur Jean-Louis SAINT-CLAIR, doyen d'âge, puis de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Monsieur Antonin KOSZULINSKI, benjamin de l'assemblée a été désigné secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2014

**PRESENTS** : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Sabine TAULEIGNE, Freddy VASSEUR, Stéphanie HOUSET, Antonin KOZUSLINSKI, Corine ARSAC-MARZE, Patrick GROUPIERRE, Geneviève BOUIX, Eric GRADELLE, Isabelle WICKI, Jacques LACOUR, Laetitia POLLIOTTI, Philippe MILLOT, Sabrina QUESQUE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Annie PALOU, Luc CHARPENTIER, Sylvie DELOCHE, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Chantal GAMEL-BERARD, Jean-Michel BOCHATON, Myriam COMON, Ali CHAABI, Marjolaine PILLET-BERNARD.

**POUVOIR** : Sandrine AUGIER à Chantal GAMEL-BERARD.

-X-X-X-

En ouverture de séance, le nouveau Conseil Municipal a été installé par Monsieur TRAPIER, maire sortant.

## **1) ELECTION DU MAIRE.**

Madame Geneviève GIRARD a été élue Maire au scrutin secret par 22 pour et 7 blancs.

## **2) ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE.**

Le nombre d'adjoints a été fixé à 8. Sont déclarés élus par 22 pour et 7 blancs ou nuls :

**1<sup>er</sup> adjoint** : Monsieur Daniel GROUSSON, en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi,

**2<sup>e</sup> adjoint** : Madame Suzanne BROT, en charge des finances et du personnel,

**3<sup>e</sup> adjoint** : Monsieur Lilian CHAMBONNET, en charge de la culture et de l'animation,

4è adjoint : Madame Sabine TAULEIGNE, en charge des affaires sociales et du logement,

5è adjoint : Monsieur Freddy VASSEUR, en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication,

6è adjoint : Madame Stéphanie HOUSET, en charge du sport et de la vie associative,

7è adjoint : Monsieur Antonin KOSZULINSKI, en charge de l'urbanisme, des voiries et réseaux,

8è adjoint : Madame Corine ARSAC-MARZE, en charge de l'enseignement et de la petite enfance.

Madame GIRARD annonce qu'elle nommera quatre conseillers municipaux délégués :

- Monsieur Patrick GROUPIERRE, délégué à la sécurité publique,
- Monsieur Eric GRADELLE, délégué à l'urbanisme,
- Monsieur Jacques LACOUR, délégué à l'enseignement et aux associations,
- Monsieur Philippe MILLOT, délégué aux travaux et aux anciens combattants.

### **3) INDEMNITES DES ELUS.**

Sont votées à l'unanimité, les indemnités maximales majorées au maire et aux adjoints.